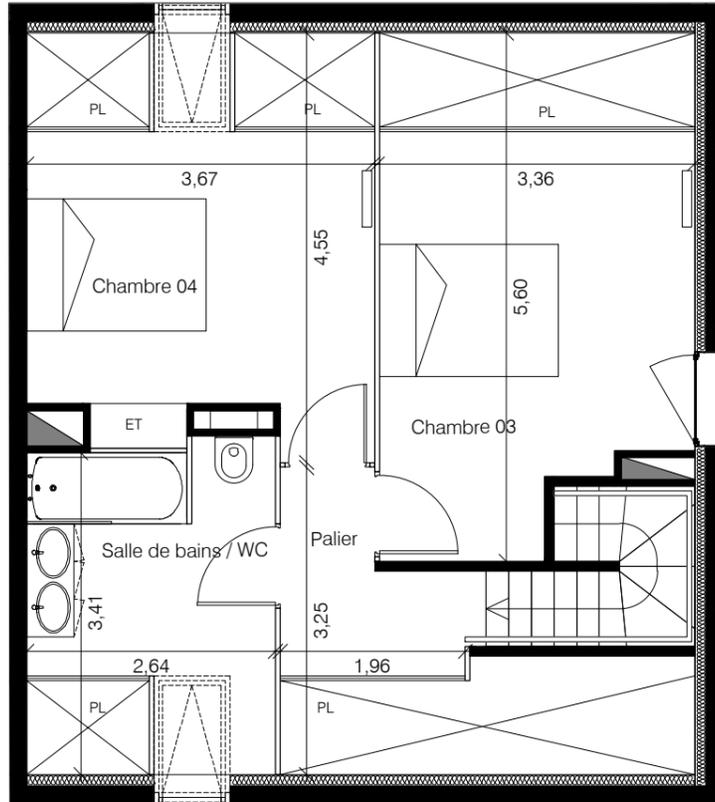
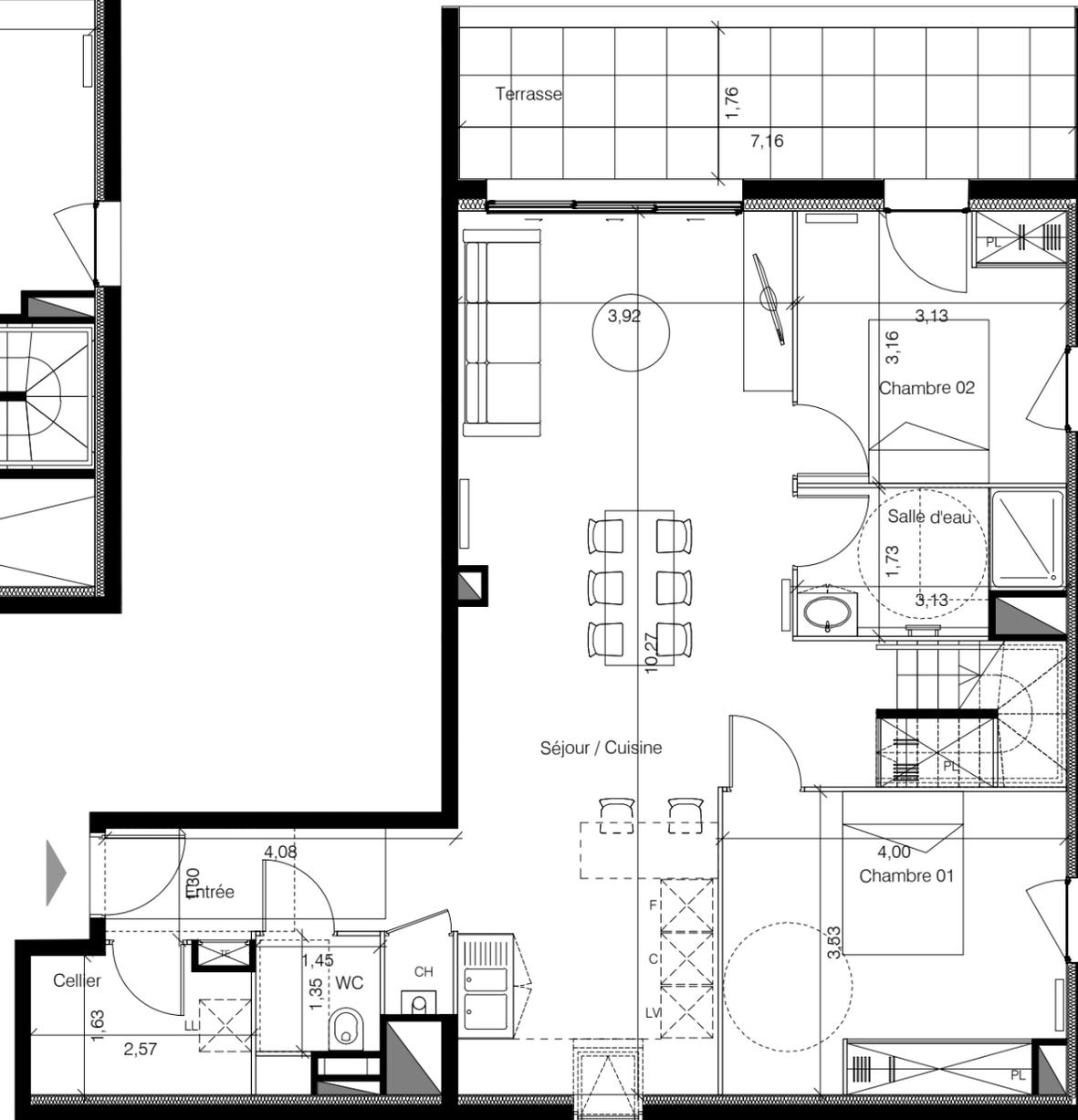


Niveau haut



Niveau bas



**T5 duplex - B2.05 - version 01**  
**BÂTIMENT B**  
**R+2 / R+3**

**SURFACES HABITABLES**

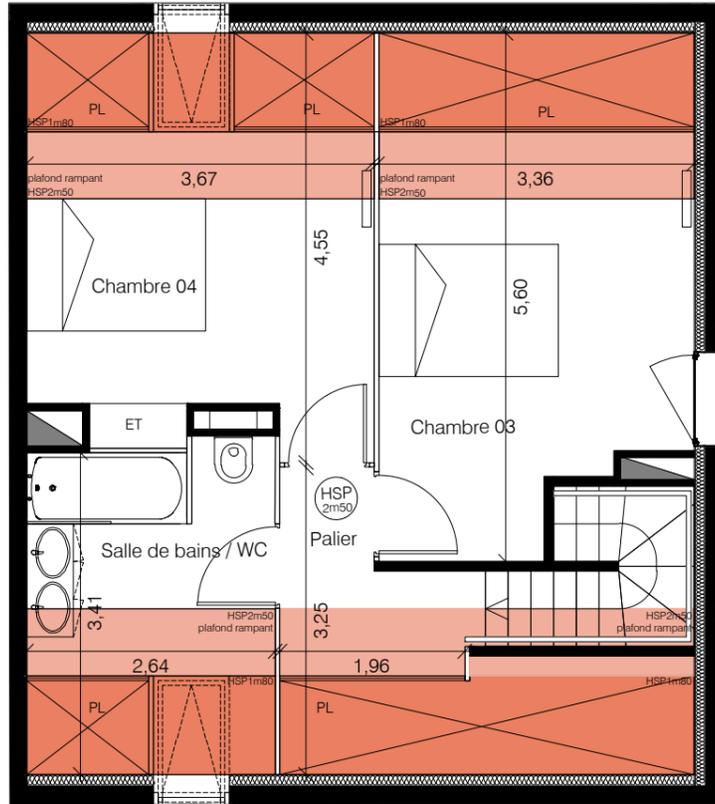
Entrée + placard	5.87 m <sup>2</sup>	
Séjour + cuisine	38.04 m <sup>2</sup>	1.52 m <sup>2</sup>
Chambre 1 + placard	12.04 m <sup>2</sup>	1.78 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	4.93 m <sup>2</sup>	
WC	1.96 m <sup>2</sup>	
Chambre 2	9.89 m <sup>2</sup>	
Chambre 3 + placards	13.56 m <sup>2</sup>	3.50 m <sup>2</sup>
Chambre 4 + placards	11.74 m <sup>2</sup>	3.75 m <sup>2</sup>
Salle de bains + WC + placards	6.36 m <sup>2</sup>	2.70 m <sup>2</sup>
Palier + placard	3.46 m <sup>2</sup>	5.09 m <sup>2</sup>
Cellier	2.88 m <sup>2</sup>	1.29 m <sup>2</sup>
<b>Total habitable</b>	<b>110.73 m<sup>2</sup></b>	<b>19.63 m<sup>2</sup></b>
<b>Total</b>		<b>130.36 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	12.60 m <sup>2</sup>	



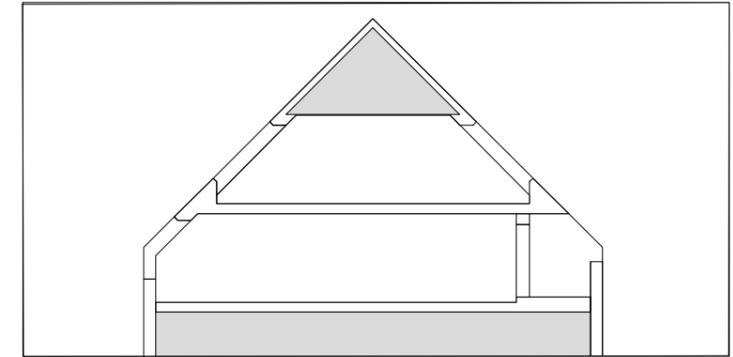
	Fenêtre avec allège fixe vitrée		Porte-fenêtre coulissante 3 vantaux	ET	Etagère
	Porte-fenêtre		Porte coulissante	PL	Placard
	Porte-fenêtre avec châssis fixe		Radiateur/sèche-serviette	C	Cuisson
	Fenêtre de toit		Tableau électrique	R	Réfrigérateur
			Chaudière	LV	Lave-vaisselle
				LL	Lave-linge

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires et/ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements (dont sanitaires et électriques) et les réseaux divers. Les surfaces, les hauteurs de seuils, d'allèges, hauteur sous poutre et sous-plafond indiquées sont approximatives et pourront être modifiées selon les nécessités techniques du projet. Les retombées, soffites, faux-plafonds, les canalisations, les VMC les trappes d'accès aux gaines ainsi que l'emplacement des corps de chauffe et des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif, ces emplacements pourront être modifiés selon les nécessités techniques du projet. L'ameublement est représenté à titre indicatif mais n'est pas fourni. Les éléments de cuisine sont représentés à titre indicatif et leur emplacement pourra être modifié, les équipements fournis sont ceux décrits dans la notice descriptive. Les surfaces des placards sont comprises dans les surfaces des pièces dans lesquelles elles se trouvent. La végétation lorsqu'elle est représentée n'est pas contractuelle. Les surfaces des jardins et les cotes de nivellement lorsqu'elles sont renseignées sont approximatives et susceptibles d'être modifiées.

Niveau haut



Niveau bas



**T5 duplex - B2.05 - version 01**  
**BÂTIMENT B**  
**R+2 / R+3**

HAUTEURS SOUS-PLAFOND - PLAN TECHNIQUE

	HSP = 2,50 m
	HSP = 2,30 m
	HSP = 2,25 m
	HSP = 2,20 m
	Plafonds sous rampant ou sous-face escalier 1,80 m < HSP < 2,50 m
	HSP = <1,80 m

	Fenêtre avec allège fixe vitrée		Porte-fenêtre coulissante 3 vantaux	ET	Etagère
	Porte-fenêtre		Porte coulissante	PL	Placard
	Porte-fenêtre avec châssis fixe		Radiateur/sèche-serviette	C	Cuisson
	Fenêtre de toit		Tableau électrique	R	Réfrigérateur
			Chaudière	LV	Lave-vaisselle
				LL	Lave-linge



NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires et/ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements (dont sanitaires et électriques) et les réseaux divers. Les surfaces, les hauteurs de seuils, d'allèges, hauteur sous poutre et sous-plafond indiquées sont approximatives et pourront être modifiées selon les nécessités techniques du projet. Les retombées, soffites, faux-plafonds, les canalisations, les VMC les trappes d'accès aux gaines ainsi que l'emplacement des corps de chauffe et des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif, ces emplacements pourront être modifiés selon les nécessités techniques du projet. L'ameublement est représenté à titre indicatif mais n'est pas fourni. Les éléments de cuisine sont représentés à titre indicatif et leur emplacement pourra être modifié, les équipements fournis sont ceux décrits dans la notice descriptive. Les surfaces des placards sont comprises dans les surfaces des pièces dans lesquelles elles se trouvent. La végétation lorsqu'elle est représentée n'est pas contractuelle. Les surfaces des jardins et les cotes de nivellement lorsqu'elles sont renseignées sont approximatives et susceptibles d'être modifiées.